

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents:

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Guerric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Guerric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLÓT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

OBJET: 24 - EMERGENCES - 2ème attribution 2018

EMERGENCES Deuxième attribution 2018

Rapporteur: M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	27/11/2018	Favorable unanime

La Ville de Besançon poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020, dont les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent, notamment, à travers le soutien à la création et à l'expérimentation artistiques.

Dans ce cadre, la Ville de Besançon accompagne la jeune création artistique du territoire à travers un dispositif dédié, *Emergences*, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de la jeune création engagée vingt ans auparavant avec *Les Rencontres Jeune Création* et *Besançon Ville Ouverte aux Jeunes*.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

Afin de répondre aux enjeux de la jeune création professionnelle contemporaine, le dispositif Emergences, porté par la Ville de Besançon, a, en 2018, élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques soutenus (délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2018):

- Initialement consacré au spectacle vivant, le dispositif est désormais ouvert à d'autres domaines de la création artistique contemporaine comme les arts visuels et les arts transdisciplinaires,
- La «Semaine des Émergences» évolue vers un accompagnement individualisé des projets articulé autour d'étapes et de rendez-vous professionnels ou publics proposés tout au long de la saison en fonction de l'avancement des projets.
- Enfin, et toujours dans cette même optique, *Emergences* s'est doté d'un site internet dédié depuis le 12 juin dernier (http://emergences.besancon.fr/), afin de simplifier les démarches des jeunes créateurs et de créer une vitrine de la jeune création artistique locale favorisant sa visibilité auprès du public et des professionnels.

Actuellement, une dizaine de projets de création portés par de jeunes artistes, à différents stades d'avancement dans leurs démarches, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Petit Théâtre de la Bouloie - Service culturel du CROUS de Besançon et l'ISBA - Institut Supérieur des Beaux-Arts.

Six d'entre eux nécessitent un soutien financier de la Ville afin de leur permettre d'avancer dans leur travail dans des conditions professionnelles, premières étapes décisives dans leur processus de création.

Par ailleurs, un projet, précédemment soutenu à la création et à la diffusion au titre du dispositif *Emergences*, poursuit son développement.

1 - Soutien à des projets en cours de création

Louis GILLARD - L'insurrection de la Chair / Danse Association Têtes de Vignes

Formé au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, Louis Gillard, jeune chorégraphe bisontin, poursuit actuellement son premier projet de création *L'insurrection de la Chair*. Entouré de huit jeunes danseurs interprètes, cet artiste transdisciplinaire, qui mène une démarche visant à rendre l'indicible visible, développe, pour ce spectacle, une recherche autour du pogo.

Après plusieurs résidences de travail au studio danse de la Friche Artistique en 2018, qu'il investit d'ailleurs à nouveau au mois de décembre, Louis Gillard cherche à inscrire, avec cette création, son activité artistique dans les réseaux professionnels, tant en région, bénéficiant désormais d'un accompagnement du Centre Chorégraphique National de Belfort, que sur le territoire national, s'appuyant, notamment, sur la coproduction et la diffusion de ses premières représentations au printemps 2019 par Mains d'Oeuvres à Saint-Ouen.

Afin de lui permettre de structurer son implantation sur le territoire et développer son activité artistique, il est proposé un soutien à hauteur de 3 000 € à l'association Têtes de Vignes.

Sarath Amarasingam - Un carnet de corps / Danse Advaïta L Cie

Après un parcours d'interprète (pour Héla Fattoumi et Éric Lamoureux entre autres) et de danseurauteur, Sarath Amarasingam souhaite se confronter à l'écriture chorégraphique avec sa première création *Un carnet de corps*. Il cherche à développer une danse construite à partir des vocabulaires de des danses hip hop et indienne dans une démarche contemporaine.

Après avoir réuni, en parallèle de l'écriture de son projet, de nombreux partenariats sur le territoire régional comme à l'extérieur (Alliance Française au Sri Lanka - Accueil en résidence et sortie de chantier publique; La Fraternelle, Saint-Claude - Artiste Associé saison 2019-2020, Accueil en résidence; Via Danse, CCN de Belfort - Accueil en résidence et accompagnement; Pour Parler Production, Nantes - Accueil en résidence; Compagnie Pernette - Parrainage et Regard extérieur; Petit Théâtre de la Bouloie - Accueil en résidence), il engage désormais les premières étapes de création en vue d'une diffusion du spectacle durant la saison 2019/2020.

Afin de lui permettre d'avancer sur son projet de création et sa diffusion à Besançon, il est proposé un soutien à hauteur de 5 000 € à l'association Advaïta L Cie.

 Kaspar Tainturier-Fink et Quentin Lacroix - Full Circle / Théâtre transdisciplinaire Compagnie Une bonne masse solaire

Créée en 2018, l'association Une bonne masse solaire porte la recherche artistique et la production des projets des Bisontins Kaspar Tainturier-Fink et Quentin Lacroix, formés respectivement à l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg (section mise en scène) et à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Durant la saison 2018/2019, le chantier majeur de la compagnie s'articule autour de la création de *Full Circle* qui sera présenté au festival Ambivalence(s) à Valence au printemps 2019 et au Phénix, scène nationale de Valenciennes, en 2020. Coproduit par la Comédie de Valence, CDN Drôme-Ardèche, avec le soutien artistique du Jeune Théâtre National et l'aide en nature des compagnies Si Vous Pouviez Lécher Mon Coeur et la Compagnie du Singe, ce spectacle pluridisciplinaire s'inspire de la forêt et ses lisières pour mener une réflexion sur les écosystèmes d'aujourd'hui.

Les 2 Scènes, Scène nationale de Besançon élabore actuellement avec la Compagnie les modalités d'un accompagnement dans le cadre du dispositif Emergences (aide à la construction d'un décor, accueil...).

Afin de lui permettre d'avancer sur son projet de création et sa diffusion à Besançon, il est proposé un soutien à hauteur de 5 000 € à l'association Une bonne masse solaire.

Lucie Lombard - Reprise de Dans ton ventre désert, je vois des multitudes / Théâtre
 Fanny Scherer - Sortie de résidence de Je vais partir, prendre ma valise, la remplir de ce que j'ai et toi rester ici / Théâtre

Compagnie fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté)

Jeunes artistes issues de la dernière promotion du Cycle d'Orientation Professionnelle d'art dramatique du Conservatoire du Grand Besançon, Lucie Lombard et Fanny Scherer travaillent actuellement à la reprise des spectacles qu'elles ont présentés à l'occasion de leurs diplômes en juin 2018. En effet, au regard des projets réalisés à cette occasion, le Conservatoire a proposé à ces dernières la mise à disposition de l'Auditorium pour une diffusion auprès du public et des professionnels le 20 décembre prochain.

Afin de permettre une présentation de ces projets dans des conditions professionnelles et de construire cette étape comme possibilité de repérage auprès des professionnels et du public, il est proposé un soutien à hauteur de 2 000 € à l'association Fléchir le vide :

- soit une aide de 500 € pour la reprise du projet Dans ton ventre désert, je vois des multitudes de Lucie Lombard articulé autour d'une équipe artistique de deux personnes,
- soit une aide de 1 500 € pour la sortie de résidence de Je vais partir, prendre ma valise, la remplir de ce que j'ai et toi rester ici, dont l'équipe artistique est constituée de six personnes.

Thomas Perrin et Claude Boudeau - Canis / Sculpture, performance, photo, vidéo

Formés à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon (promotion 2017), Thomas Perrin et Claude Boudeau mènent actuellement un projet artistique mêlant sculpture, performance, photo et vidéo, autour de l'expression «se regarder en chiens de faïence» aboutissant à un questionnement sur les Arts et le statut de l'artiste.

Cette création, qui bénéficie notamment d'un soutien logistique de l'ISBA, sera présentée dans le cadre de la dixième édition du Festival Excentricités au printemps 2019.

Afin de permettre à ces deux artistes plasticiens d'aboutir à la diffusion de ce projet, il est proposé d'accorder une aide directe individuelle à hauteur de 2 100 € à Thomas Perrin, afin d'avancer sur la réalisation de la sculpture en résine, pièce principale de cette œuvre.

2 - Soutien à un projet en développement

Ørkestra / Musiques actuelles Le Bastion

Soutenu à la création et à la diffusion (Rodia, Festival de Musique de Besançon Franche-Comté) en 2017 dans le cadre du dispositif Emergences, le projet Ørkestra réunit un ensemble de 23 musiciens issus des musiques actuelles, adhérents du Bastion, qui développent un projet de réorchestration de chefs d'œuvre de la musique classique pour orchestre amplifié, sans chef d'orchestre.

Visant à élargir les perspectives de diffusion, les porteurs du projet envisagent une nouvelle étape de création à l'occasion de deux résidences au premier trimestre 2019, construites autour des interventions de deux artistes professionnels, Médéric Collignon (musicien et enseignant en jazz et musiques improvisées) et Christophe Vincent (metteur en scène de théâtre). A cette fin. la structure bénéficie, notamment, des soutiens de la DRAC, de l'association de promotion du jazz Jazz Action Le Cyclop et de l'accueil du service culturel du CROUS et des 2 Scènes.

Afin de permettre la réalisation de ces deux résidences et une restitution du travail auprès du public bisontin, il est proposé une aide de 2 000 € au Bastion.

En cas d'accord, la somme de 19 100 € sera prélevée sur les crédits de la ligne 65.33.6574.10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter les propositions de subventions et aides à 7 projets artistiques pour un total de 19 100 €,
- d'autoriser les versements à ces organismes et particulier.

Préfecture du Doubs

Regule 20 DEC. 2018

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme, Pour le Maire. La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 52 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0